



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 janvier 2010

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

APPROBATION DES TRANSFERTS DÉFINITIFS  
DE CHARGES 2009 AYANT FAIT L'OBJET  
D'UNE ÉVALUATION DE LA COMMISSION  
LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE  
CHARGES (CLETC) DU 9 NOVEMBRE 2009

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 22 janvier 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Aurélien MANSART -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

**Excusés :**

*Conseillers :*

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

**SECRETARIAT GENERAL**

**APPROBATION DES TRANSFERTS DÉFINITIFS DE CHARGES 2009  
AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DE LA COMMISSION  
LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES  
(CLETC) DU 9 NOVEMBRE 2009**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) a pour rôle d'élaborer un rapport sur l'évaluation des charges transférées des communes membres à la CAN et de la CAN aux communes membres afin de déterminer le montant de « l'attribution de compensation ». Elle est appelée à se prononcer lors de chaque nouveau transfert de charges. Elle est composée de représentants de chaque conseil municipal. Pour rappel, il s'agit de Monsieur Alain PIVETEAU pour la Ville de Niort.

La CLETC s'est réunie le 9 novembre dernier et la CAN a adressé le rapport joint en annexe.

Ce rapport porte sur les transferts 2009 ayant fait l'objet d'une évaluation par la CLETC du 9 novembre 2009 et fixe les montants définitifs à prendre en compte. Pour la commune de Niort ce rapport concerne pour l'essentiel le détransfert du Centre Du Guesclin.

Il doit être adopté par délibération des conseils municipaux à la majorité qualifiée : la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des communes représentant la moitié de la population.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'évaluation définitive des charges transférées entre la CAN et ses communes membres telle qu'elle ressort du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 9 novembre 2009.
- Prendre acte du montant net global des transferts de l'ensemble des communes qui s'élève à : - 1 238 570,62 €.
- Noter que les transferts pour la commune de Niort sont arrêtés à : - 1 162 957,13 € (l'Attribution de Compensation sera augmentée d'autant).

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**